

Extrait du rapport du contre-amiral Jehenne Commandant les Formations de Marins détachés aux Armées sur la participation des Formations de CANONNIERS-MARINS Et de CANONNIÈRES-FLUVIALES aux opérations des Armées de terre .Du 30 Août 1914 au 1er Mars 1919.

Annexe VIII 3e DIVISION R.G.A. CANONNIERS-MARINS 46 GROUPE

Le Lieutenant de Vaisseau DARLAN Commandant le 4e Groupe, à Monsieur le Contre-amiral Commandant la 3e Division de la R.G.A.

Amiral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des événements survenus du 22 au 31 Mars dans la région de Noyon.

Je suis touché par votre ordre m'enjoignant de me rendre à Compiègne le 22 Mars à midi. Je quitte Cumières vers 14 heures pour arriver à Compiègne à 17 heures. Je prends les instructions du Chef d'E.M.i.G.A. et j'arrive à Noyon à 19 h. 30. Je me mets aux ordres du Général Pelle Commandant le 5e Corps d'Armée qui me prescrit de reconnaître le long de la route de Noyon à Chauny des positions d'où l'on pourra battre Tergnier. Le 22 au matin, malgré le brouillard épais, je peux reconnaître une position en arrière de Marest-Dampcourt. L'après-midi je reconnais une nouvelle position entre Crepigny et Caillouel au Nord de la route de Chauny. Les positions sont approuvées par le Colonel Tardy Commandant l'Artillerie du 5e C.A. Le 24 à 8 heures du matin, le Colonel Tardy me confirme l'ordre de mettre en batterie sur les positions reconnues. Les 3e et 10^{ème} Batteries arrivent à Noyon le 24 à 11 heures. Le quai est disponible à midi et le débarquement commence à 12 h. 15 par la 3e Batterie. Avant de partir avec l'orienteur pour les positions, je vais prévenir le Colonel Tardy qui me dit que l'ennemi avance et qu'il n'est plus possible d'occuper les positions. Ce que vous avez de mieux à faire, dit-il, est de réembarquer vos matériels et de partir. Je lui réponds que les pièces peuvent lui être utiles mais que, en raison de la lenteur du déplacement sur route qui se fait une pièce après l'autre, je lui propose de faire passer le Groupe au Sud de l'Oise et de le mettre en batterie dans la région du Mont de Choisy, une batterie à Outs, une batterie à Hesdin. Il approuve ces propositions et je vais reconnaître un point de stationnement pour le Groupe à la Pommeraye à 8 kilomètres de Noyon. (Itinéraire Noyon-Pont Al du Jonquoy-Pont Al de Pontoise, la Pommeraye.)

Les batteries terminent leur débarquement à 19 heures et tout le matériel est rassemblé à la Pommeraye à minuit. Le C.A. m'avise que 1.100 coups de 16 sont en gare de Noyon mais qu'il ne peut me les apporter. Je le préviens que j'en ferais prendre le plus possible par mes camions dès qu'ils seront disponibles. Le 25 au matin deux fouilles sont préparées et les camions se disposent à partir pour Noyon. Je vais en avant et trouve la gare vide, l'Etat-major de l'Artillerie parti. Je vais aux renseignements à la 1^{ère} D.C. à Varennes et j'apprends que l'ennemi avance sur Noyon et que - l'E.M. du c.A. a évacué la ville. Etant sans liaison avec le C.A. n'ayant pas de munitions, je décide de faire retraiter le Groupe jusqu'à Carlepont, jonction de 2 routes Carlepont, jonction de 2 routes (ponts A.L.G.P. allant vers Choisy-au-Bac et Vic-sur-Aisne. Le mouvement commence à huit heures et malgré un encombrement extraordinaire de la route, est terminé à 16 heures. (J'avais au préalable fait prendre 4.000 litres d'essence au dépôt abandonné du Jonquoy.) Vers 11 h. 30, je suis rejoint par un Officier adjoint au Lieutenant-colonel Commandant le 81e R.A.L. qui me demande ce que je deviens de la part de l'Artillerie du C.A. Vers midi, le Lieutenant-colonel Commandant le 105e R.A.L. vient me voir, je lui rends compte des ordres que je donne au Groupe, il les approuve et me dit de me tenir en liaison avec lui. A 16 heures je vais à Ribecourt où se trouve, paraît-il le Commandant de l'Artillerie du C.A. et repars pour Noyon. J'arrive à Noyon à 18 heures.

Je rends compte de mes mouvements au Colonel Tardy et je lui dis que j'aurais 2 pièces en batterie à Carlepont le lendemain à midi, mais je le prie de m'envoyer des munitions s'il sait où elles sont. Elles sont à Pont-l'Evêque près de Noyon. Le Colonel me promet de m'envoyer 3 camions et je lui dis que de mon côté je ferai prendre 150 coups par mes moyens aussitôt

que possible. Une fouille est commencée le 25 au soir, une le 26 au matin. Au petit jour, j'envoie le Sous-Lieutenant Guillon avec une corvée et des camions au Parc de Pont-l'Évêque pour prendre les munitions. Etant sans liaison avec le C.A. et craignant que le Parc ne soit pris, j'envoie un motocycliste au Commandant Hatt à Belleu pour lui demander de me faire parvenir deux cents coups par camions. Le Sous-Lieutenant Guillon revient, ayant trouvé le pont de Sempigny coupé. Je l'envoie à Belleu pour dire au Commandant Hatt mon besoin urgent en munitions et d'augmenter l'envoi de 200 coups. Je me mets en liaison avec le 5e Groupe du 81a R.A.L. qui est sans nouvelles de son Colonel. Je me présente à l'A.D.I. à Carlemont et je me mets à sa disposition pour tirer dès que j'aurai des munitions. Le Commandant du 5/81 me prévient que l'ordre nous est donné de nous relier à l'A.D. la plus voisine. N'ayant aucun renseignement précis sur la situation, je prends les dispositions suivantes : Deux pièces en batterie, deux pièces en ordre de route à 3 kilomètres en arrière. Les munitions (400 coups) arrivent à 18 heures. A 18 heures nous commençons des tirs d'interdiction sur Muiraucourt, Bussy, Crisolles, Genvry, Beaurains. L'A.D. nous demande d'interdire pendant la nuit la route Xoyon Guiscard.

Le Capitaine Lombard (R.G.A. III) étant venu vers 16 heures et m'avait donné l'ordre de me placer sous le commandement du Colonel Charlier du 81" R.A.L. et de satisfaire, dans la mesure de mes moyens, aux demandes des Divisions. Le 27 au matin, je vais à Ribecourt prendre les ordres du Colonel Charlier qui me prescrit de faire l'interdiction dans la région comprise entre les routes Noyon-Guiscard-Noyon-Roye. La pièce Le Gallo étant dans un mauvais terrain et orientée trop à l'Est, je fais préparer une fouille plus en arrière pour la pièce Heurtel et une autre pour la pièce Gnillon. Ces deux pièces sont mises en batterie le 29. La pièce Le Callo est désarmée. Le Groupe est temporairement rattaché à la VIe Armée, Groupement Goujon, mais continue à recevoir des ordres de la 3e Armée. Le Groupement Goujon réserve le Groupe de 16 pour le tir sur objectifs fugitifs.

La 3^e Armée ayant donné l'ordre de mettre les 4 pièces en batterie la pièce Le Callo est armée dans la journée du 30. Dès le 27, un observatoire installé au Bois de 'la Montagne avait permis de nombreux réglages sur le Quartier de cavalerie de Noyon. Les déplacements et les mises en batterie ont été exécutés avec la plus grande célérité. Malgré un travail très pénible les hommes ont toujours fait preuve de la plus belle ardeur et d'un entrain très vif. Je dois vous signaler entre tous le Maître Gautier de la 10e Batterie mobile qui malgré une blessure douloureuse au pied a assuré son service avec zèle et compétence. Le Second-Maître Capitaine de la 10e Batterie Mobile toujours prêt à exécuter les ordres, a installé avec la plus grande rapidité et la plus grande compétence le réseau téléphonique du Groupe.

Le Quartier-maître Neau de 'la 10' Batterie Mobile a secondé le Second-Maître Capitaine dans l'installation du réseau. Le Maître orienteur Marchesseau qui a été un adjoint précieux pour le Commandant du Groupe, assurant les fonctions d'agent de liaison, d'observateur et d'orienteur avec zèle, entrain et compétence. Les Officiers se sont parfaitement acquittés de leur tâche. En particulier : M. le **Lieutenant de Vaisseau Guyot** Commandant P.I. la 10e Batterie Mobile, a rapidement installé 'le service de l'observation et a permis de commencer les réglages presque aussitôt après l'ouverture du feu. M. **l'Enseigne de Vaisseau Le Gallo** s'est particulièrement signalé pendant les manœuvres de débarquement de transport et d'armement.

R.G.A. 3e DIVISION 4e GROUPE DE 16 COMPTE-RENDU des événements survenus du 1er au 30 Avril (3e et 10e Batteries mobiles)

I. Du 1er au 5 Avril. Les batteries sont en position en arrière de Carlepont le long de la route de Vic-sur-Aisne.

Quoiqu'appartenant à la 3^e Armée, elles sont temporairement rattachées à l'A.L.A. de la 6^e Armée (Lieutenant-colonel Bancillon). Elles exécutent des tirs de contre-batterie les 2, 3, 4 et 5 Avril. L'ennemi ne réagit pas beaucoup. Quelques coups tombent dans le voisinage des pièces, destinés probablement à la route que nos hommes réparent en plusieurs endroits. Le 2 Avril, le Commandant de Groupe reçoit de la 3e Armée (Note R.G.A. n° 2) l'ordre de reconnaître les emplacements pouvant être occupés par les 4 pièces du groupe dans la région

de Mery-Beiloy-Lataule, Sud de Cuvilly, les directrices étant fixées de façon à ce que la zone battue s'étende de la région de Montdidier à la région Canny-sur-Matz-Lassigny.

Le 3 Avril, le Commandant de Groupe exécute les reconnaissances prescrites. La région indiquée n'est traversée que par deux routes susceptibles de porter les pièces, la route Gournay-sur-Aronde-Montdidier, la route Mery- Ressons-sur- Matz. Les chemins vicinaux de la région Belloy-Lataule sont impraticables. La route Mery-Ressons-sur-Matz entre Mery et le château, de Seychelles est en pleine vue de l'ennemi et est occupée par des observateurs de l'Artillerie de campagne et par des groupes de 75. Deux positions de batteries sont reconnues. - Une en avant de Saint-Maur (route de Gournay-sur-Aronde à Montdidier) ; Une sur la route de Mery à Ressons-sur-Matz, en arrière du Parc du château de Seychelles. Le 4 Avril, le Commandant du Groupe rend compte de ses reconnaissances au Général Commandant l'Artillerie de l'Armée qui lui donne l'ordre verbal de reconnaître des positions dans la région Ressons-sur Matz-Ellincourt, avec défense de dépasser, vers le Nord, la ligne Ressons Ellincourt. Deux positions de batterie sont reconnues le long du chemin Ellincourt-le-Plessier. Défilement excellent Armement facile. Les deux pièces d'une batterie à 400 mètres. Les deux batteries séparées par un intervalle de 1.200 mètres. Le Groupe reçoit l'ordre de prendre ces positions et de commencer son mouvement, dans la nuit du 5 au 6 Avril.

II. Du 6 au 9 Avril. Le mouvement pouvait se faire par Carlepont, Choisy-au-Bac (pont A2), Compiègne (pont A1), Villers-sur Coudun, Ellincourt. Mais la route Carlepont-Choisy-au-Bac étant très encombrée dans les deux sens et des embouteillages fréquents se produisant à Tracy-au-Val, Puits-d'Orléans, Choisy-au-Bac, le Commandant de Groupe décide de prendre l'itinéraire plus long mais plus sûr. Positions : Vic-sur-Aisne (Pont A2), Compiègne, Villers-sur-Coudun, Ellincourt. Le mouvement se fait en trois temps.

1° Transport de tout le matériel à 35 kilomètres des positions de Carlepont sur la route Soissons-Compiègne, dans la forêt près du passage à niveau de Compiègne. La sortie de la batterie commence à 4 heures le 6 au matin. A minuit, tout le matériel (pièces et accessoires) était rendu au point de rassemblement.

2° Préparation des positions pendant la journée du 7 et la matinée du 8.

3° Transport des deux pièces du point de rassemblement aux positions dans la journée du 8. Armement des deux pièces. Transport des deux autres pièces du point de rassemblement aux positions dans la journée du 8. 1 Pendant tous ces travaux, 300 coups environ sont transportés des anciennes aux nouvelles positions par 3 camions du Parc de Fère demandés par le Commandant de Groupe (main-d'œuvre fournie par le Groupe). Le 9 Avril à 16 heures, le Groupe est prêt à tirer (pièces en batterie et orientées, munitions aux positions, liaisons téléphoniques établies).

III. Du 9 au 30 Avril. Le 10, 300 coups sont transportés par les camions du Parc et les camions du Groupe des anciennes aux nouvelles positions ; le Groupe est placé sous les ordres du Lieutenant Colonel Charlier, Commandant le 81e R.A.L., Commandant la L.A. et forme Sous-Groupement indépendant.

L'escadrille affectée aux réglages est l'Escadrille R-210. Le Groupe est relié directement aux ballons 74 et 23 et à la S.R.O.T. 80 dont le Central se trouve à Ellincourt. La S.R.O.T. se chargeant des réglages, le Groupe n'installe pas d'observatoire particulier (les liaisons téléphoniques auraient, du reste, été à peu près impossibles à maintenir en état, étant donné la distance des observatoire aux positions, et, de plus, l'observatoire qui aurait été obligatoirement installé dans un arbre avec des moyens de fortune, n'aurait été qu'un organe de renseignements très inférieur à la S.R.O.T.). Le 13 Avril, le Groupe reçoit l'ordre d'exécuter dès que les circonstances le permettront un tir observé sur les cantonnements de la côte 105, au Sud de Grivilfiers. Aucun observatoire ne voyant ces cantonnements, l'avion est nécessaire. Du 13 au 30, l'avion essaye deux réglages que la mauvaise visibilité ne permet pas de faire. Le 16 Avril, la S.R.O.T. 80 signale des mouvements au croisement des routes Roye-Noyon-Avrincourt-Beaulieu.

Le Groupe ouvre le feu sur ce croisement, mais la S.R.O.T., ne voyant pas les coups, le tir est transporté sur la ferme Haussu, point de réglage plus rapproché. La S.R.OT. règle assez difficilement (un seul poste étant en mesure d'observer, mauvaise visibilité). Le tir est ensuite repris sur le carrefour (50 coups au total). Le 19 Avril, les deux batteries font un tir de réglage sur la ferme Haussu (S.R.O.T. 80) et dans la nuit tirent 250 coups, interdiction sur route Tilloloy-Popincourt, route de Roye à Noyon au Nord de Chapeaumesnil, route Candor-Ecuvilly. Le 21 Avril dans l'après-midi tiré 90 coups sur le carrefour Roye Noyon-Beaulieu-Avricourt où de nombreux mouvements sont signalés (la S.R.O.T. situe quelques coups fusant bas, la visibilité ne lui permettant pas de voir les coups percutants). Dans la nuit : interdiction, 200 coups sur les mêmes objectifs que la veille. Le 22 Avril, dans la nuit interdiction, 150 coups sur la route Avricourt-Le Pave. Route au Nord de Chapeaumesnil jusqu'au carrefour de la route Roye-Noyon, village de Catigny.

Le 23 Avril, la plateforme de la pièce 842 ayant pris une inclinaison longitudinale de 40 et une inclinaison transversale de 2° gênantes pour l'exécution des tirs, cette pièce est mise hors batterie, les caissons sont enlevés. Des pieux sont enfouis dans le sol jusqu'à rencontre d'un terrain résistant (1 m. 80 environ). Réglage de trois pièces disponibles sur la ferme Haussu (S.R.O.T. 80) Le lot 54.17 P.B. est trouvé normal par les trois pièces. Quelques coups de 150 en avant et à gauche de la pièce de gauche de la 10e Batterie. La nuit : interdiction 100 coups sur la route Amy-Versillieres et Avricourt. Quatre bombes d'avion destinées probablement soit à Elincourt soit G.p.F. placé en arrière (qui avait tiré sous l'avion) tombent l'une à 100 mètres de la pièce 842 (grosse bombe) une à 20 mètres du P.c. de la 3e Batterie (non éclatée) deux entre le P.c. et le G.P.F. Le 24 Avril, de nuit, 50 coups sur les sorties d'Avricourt. Les pièces du groupe tirent ensemble par rafales de 3 ou 4 coups par pièce.

Un projectile engagé à la pièce 862 est facilement refoulé (petit morceau de serge entre les deux ceintures). Le 25 Avril, remise en batterie de la pièce 842. De nuit, 50 coups sur Avricourt, les pièces tirant ensemble par rafales de 3 ou 4 coups par pièce. A 21 h. 15, l'ennemi envoie une rafale de 20 coups de 105 en 2 minutes entre les deux pièces de la 3e Batterie, aucun dégât. Le 26 Avril, 20 h. 30, l'ennemi envoie une rafale de 10 coups de 105 entre la pièce de droite et Elincourt.

Le 27 Avril, de nuit, rafales du Groupe sur Avricourt (3 ou 4 coups. par pièce) 57 coups tirés. Les 28, 29 et 30 Avril, pas de tirs. Depuis la reprise des opérations (24 Mars) le Groupe a tiré 2.675 coups de canon.

Observations

Matériel d'Artillerie. Rien d'important à signaler en ce qui concerné les pièces.

Les plateformes ajourées dans le fond, tiennent beaucoup moins bien que les plateformes pleines dans les terrains mous. Munitions. Au début des opérations le groupe recevait de grands envois des mêmes lots. Les derniers ravitaillements avaient une composition hétéroclite. Le groupe a, à l'heure actuelle 8 lots.; 57.17 SM 48 coups (fin de ravitaillement) 3.17 PB 13 34.17 PB 36 47.17 PB 5 Une réclamation a été adressée à la R.G.A. de l'Armée qui va remédier à cet état de choses. Matériel automobile. ? A fort bien fonctionné, les tracteurs et camions n'ont eu que des avaries sans importance. La voiture de tourisme de la Batterie Mobile 3 a des avaries au pont arrière (C.S.A. prévenu). Matériel de transport. Le chariot à canon de la Batterie Mobile n° 3 a des amorces de fissures dans les cornières qui forment le cadre. Il a été réparé à la S.R. 81. Le chariot porte-boggies de la Batterie Mobile 3 a eu une lame maîtresse de ressort avant cassée (réparée à l'échelon). Ce chariot a besoin d'être remplacé. La douille de la tige d'attelage d'une remorque à caissons de la Batterie Mobile 10 s'est cassée en cours de route (réparée à l'échelon). Les crics des boggies de la Batterie Mobile n° 3 fonctionnent mal (usure des pignons). La S.R. fabrique des pignons de rechange.

Personnel. A fourni de gros efforts pendant les déplacements. Fait preuve de grande bonne volonté et d'entrain (exception faite pour 842 contre lequel des sanctions ont été prises). Deux hommes de la Batterie Mobile 3 : Guillard 842, Pelmelle 862, sont traduits en Conseil de Guerre pour « Abandon de poste ». Etat sanitaire : Excellent.